

DECLARATION LIMINAIRE : CAP LOCALE DU 16 NOVEMBRE 2012 LISTE D'APTITUDE DE B EN A 2013

Madame la Présidente,

Pendant l'été dernier le Ministre avait annoncé aux organisations syndicales le maintien du plan de qualification 2012 ce qui impliquait le respect des engagements sur les volumes de promotions intra et inter catégorielles.

Le 13 septembre dernier cette promesse était oubliée : les promotions au grade de contrôleur principal étaient amputées de 160 possibilités, les taux de promotions pour l'accès aux autres grades AAP2 AAP1 et C1 ont été réduits alors même que les listes d'agents promouvables avaient pourtant été validées par les CAPN début juillet 2012.

Aujourd'hui, le projet de loi de finances pour 2013 annonce la poursuite de la destruction de la Fonction Publique d'Etat et trahit les engagements de l'Etat employeur en matière de reconnaissance professionnelle de ses agents puisqu'il prévoit notamment la réduction de 50% des mesures catégorielles (blocage des avancements et réduction des promotions).

Loin de ses promesses électorales, le pouvoir en place poursuit la politique de ses prédécesseurs en utilisant les services publics et les fonctionnaires comme variable d'ajustement budgétaire.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour donner un avis sur la liste d'aptitude pour accéder au grade d'Inspecteur des finances publiques année 2013.

Rappelons ici que **FO DGFIP** réaffirme son attachement à la liste d'aptitude comme une véritable voie d'accès statutaire à la catégorie A en complément des concours interne et examen professionnel, épreuves qui nécessitent un fort investissement sur le temps personnel et que tous les agents n'ont pas les possibilités matérielles d'organiser en plus de leurs activités professionnelles.

Pour **FO DGFIP**, cette sélection reconnaît la capacité des lauréats à exercer des fonctions d'encadrement, compte tenu de l'expérience professionnelle acquise .

Alors que les volumes indicatifs de promotions auraient dû nous être communiqués en amont de cette CAP nous allons malheureusement siéger aujourd'hui sans connaître ce paramètre. Pour autant vous maintenez votre pratique de publier vos propositions de sélection sur l'intranet local, ce qui bien loin de susciter la transparence, génère la confusion.

De surcroît cette méthode de communication est de nature à discréditer le rôle de la CAPL qui pourrait s'apparenter à celui d'une simple chambre d'enregistrement.

FO DGFIP dénonce ce contexte préalable à la tenue de ces CAP locales qui témoigne selon nous d'un manque de respect des agents et des représentants du personnel dans les instances de dialogue social peu en phase avec les préconisations de la Direction Générale sur la nécessité de pratiquer dialogue, transparence et concertation au sein des Commissions Administratives locales.

Compte tenu notamment de l'hyper sélectivité de cette promotion au grade d'Inspecteur que nous dénonçons vigoureusement, il est malheureusement évident qu'un trop grand nombre d'agents méritants totalement investit dans leurs missions vont rester à la porte de cette sélection ce qui ne pourra que susciter la montée d'un sentiment de dévalorisation et engendrer la démotivation.

En conclusion nous ne pouvons passer sous silence aujourd'hui dans cette CAP locale, le nouveau mensonge de la Direction Générale qui prétendait que dans le cadre des règles de gestion harmonisée le meilleur des deux filières serait proposé aux agents de la DGFIP.

Force est de constater que nous sommes très loin du compte alors que qu'un nouveau recul a été à nouveau franchit en catimini par la suppression pure et simple du deuxième mouvement de mutation pour les agents de catégorie A de la filière GP au 1^{er} mars 2013.

Alors que deux mouvements de mutations permettent aux agents d'avoir deux fois plus de chances d'être mutés et comblent les vacances d'emplois plus rapidement en répartissant la charge de travail, la Direction Générale a choisi une fois de plus le Perdant-Perdant pour les agents de la DGFIP.

C'est une régression pour la filière gestion publique et une absence de progrès pour la filière fiscale.

FO DGFIP exige 2 vrais mouvements de mutations par an pour tous les grades et invite tous les personnels à signer massivement sa pétition en ligne jusqu'au 30 novembre 2012 en se connectant sur le site national du Syndicat FO DGFIP.

<http://www.fo-dgfip.fr/signature.php?pid=6>

Le 27 novembre 2012, **FO DGFIP** et l'ensemble des organisations syndicales de la DGFIP appellent l'ensemble des agents de la DGFIP à se mettre en grève pour faire aboutir leurs légitimes revendications et notamment :

- **L'annulation des 2023 suppressions d'emplois programmés pour 2013,**
- **L'arrêt immédiat des restructurations et des fermetures de Trésoreries,**
- **Le rétablissement des crédits de fonctionnement des services,**
- **L'augmentation immédiate de 5% de la valeur du point d'indice,**
- **L'amélioration des mesures catégorielles.**